

SOLVABILITÉ 2 : ENJEUX ET IMPACTS POUR LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA264	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1061,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 03/05/2023 au 03/05/2023

OBJECTIFS

- Evaluer les risques de non-conformité de son activité et les situer dans la cartographie des risques de l'entreprise.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :
Ateliers et échanges d'expérience

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la gouvernance et / ou spécialiste des conseils d'administration, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Solvabilité II : nouvelles règles et gestion des risques
 - 1. Nouvelles règles de Solvabilité II : quels sont les enjeux pour les entreprises d'assurances ?
 - a) descriptif de trois piliers
 - b) que change le système Solvabilité II ?
 - c) liste des obligations en matière de transparence
 - d) gestion actif/passif
 - e) appétence aux risques
 - 2. Entreprise Risk Management (ERM)
 - a) définition
 - b) cartographie des risques
 - c) organisation de la gestion de l'ERM dans l'entreprise ; Solvabilité II impose-t-elle une organisation différente de l'entreprise
 - d) cartographies des Risques (TOP DOWN et BOTTOM UP) et sous-traitance
 - 3. Rôle des 4 fonctions clés (Actuariat, Audit, Gestion des Risques et Conformité)
 - 4. Démarche ORSA
- B. Solvabilité II : responsabilité des administrateurs et contrôle
 - 1. Quelles responsabilités des administrateurs?
 - a) quels sont les impacts de Solvabilité II pour les administrateurs : un rôle nouveau ?
 - b) quelles responsabilités ?
 - 2. Contrôle interne et externe avec Solvabilité II
 - a) modèle AMF et COSO : responsabilité de la gouvernance
 - b) COBIT (partie informatique)
 - c) cartographie des risques (TOP DOWN et BOTTOM UP)
 - 3. Comitologie : Comité d'Audit, Risques, Commissions Financières, Comité ALM
 - 4. Rédaction du rapport narratif SFCR
- C. Rôle des 4 fonctions clés : Actuariat, Audit, gestion des Risques et Conformité
- D. Comitologie : Comité d'Audit, Risques, les Commissions Financières
- E. Démarche ORSA
- F. Rédaction du rapport narratif SFCR

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Conseils d'administration d'entreprises d'assurance
Directeurs
Responsables de fonctions clés

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes
+ pratique d'un an minimum.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1061,00 €
Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 05/02/2026 à 15:30